



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	49	0	0

**OBJET : 00-33 - RENOUELEMENT
DU CONSEIL MUNICIPAL - SPORT -
ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS
EN CHARGE DU SPORT (ANDES)
- REPRESENTANT DU CONSEIL
MUNICIPAL - DESIGNATION**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

108344

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 14 AVR. 2014

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 14 AVR 2014

Pour le Maire,
L'Attaché Territorial,

A. GLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du lundi 7 avril 2014

Le lundi 7 avril 2014 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 01/04/14, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Monique CANOVA, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, M. Mickael URBANI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Annie CLECH, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, M. Gérard PIEL

Procurations

Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) :

Par délibération du 17 juin 2011, le Conseil municipal a approuvé l'adhésion de la Commune à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) et à procédé à la désignation d'un représentant du Conseil municipal pour siéger au sein de celle-ci.

Cette adhésion a été renouvelée pour l'année 2014, par décision municipale en date du 7 février 2014.

Pour rappel, cette association a pour objet social :

- d'échanger et capitaliser sur les expériences des collectivités adhérentes en matière de politique sportive ;
- d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres en toute matière relative aux activités et infrastructures sportives, par voie d'action ou d'intervention en justice ;
- d'assurer la représentation collective de ses adhérents auprès de l'Etat, des collectivités territoriales, du mouvement sportif et notamment des Fédérations ;
- de développer une politique partenariale avec le mouvement sportif (CNOSF, Fédérations, Ligues professionnelles).

Au regard de sa politique sportive, tant sur le développement du sport de loisir que sur le haut niveau, l'adhésion de la Commune d'Antibes Juan-les-Pins à l'A.N.D.E.S. présente un intérêt certain afin de bénéficier de ses services et de sa représentativité au niveau national, notamment pour la gestion de dossiers comme le Basket Professionnel, ainsi que le financement des grands équipements sportifs.

Le représentant de la Commune auprès de l'association devra être l'élu en charge de la politique sportive, conformément à l'article 5 des statuts de l'association.

Compte tenu du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder, au scrutin public à mains levées, à la désignation de ce représentant.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par 41 voix POUR sur 49 (7 abstentions : Mme CLECH, M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, Mme MURATORE, M. AUBRY – 1 Contre : M. PIEL),

- **DESIGNE** au scrutin public à mains levées à la majorité absolue l'élu en charge de la politique sportive, représentant la Commune d'Antibes Juan-les-Pins au sein de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) ;

Se porte candidat :

Eric PAUGET

00-33 - RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL - SPORT - ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT (ANDES) - REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL - DESIGNATION

Commission(s) :

Monsieur Eric PAUGET, Premier Adjoint, délégué à la Vie Sportive et à la Jeunesse, ayant obtenu la majorité absolue des voix, est désigné pour représenter la Commune d'Antibes Juan-les-Pins au sein de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES).

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.00-33 - RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL - SPORT - ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT (ANDES) - REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL - DESIGNATION -

Date de transmission de l'acte : 14/04/2014

Date de réception de l'accusé de réception : 14/04/2014

Numéro de l'acte : DCM1083-14 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20140407-DCM1083-14-DE

Date de décision : 07/04/2014

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles